

SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIVEAU 2

Formation initiale

(Ref produit DNU-FSE14-indice 4)

OBJECTIFS :

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable de :

- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant, relatives à la sûreté nucléaire (y compris les PFI) et à l'assurance qualité en tant que chargé de travaux et/ou contrôleur technique
- Appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant relatives à la sécurité conventionnelle en tant que chargé de travaux

PREREQUIS et EPI :

Avoir un certificat SCN1 en cours de validité et avoir réalisé 3 interventions sur site.

EPI : chaussures de sécurité, protection visuelle, casque et gants.

PUBLIC :

Tout chargé de travaux et/ou contrôleur technique travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN2

CONTENU DE LA FORMATION :

Accueil et sens des règles

Règles d'assurance qualité sur CNPE

Relation EDF/Fournisseurs

Incendie

Recueil de prescription du personnel

Synthèse de stage

METHODES & MOYENS :

Réalisation des scénarios formatifs sur chantier école agréé par EDF : 6 stagiaires maximum pour un formateur. Guide d'animation, support stagiaire, vidéos.

EVALUATIONS :

Validation des acquis sur Chantier école réalisée en fin de session.

Validation des acquis théoriques par un QCM.

Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès.

Le certificat a une durée de validité de 3 ans avec une tolérance d'1 an.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Pour tout renseignement veuillez nous contacter.

MODALITES :

DUREE : 4 jours soit 28 heures

EFFECTIFS : de 2 à 12 stagiaires

TARIF : Cf convention de formation

SIEGE SOCIAL

Europe Parc | ZA les 2B | 380 Chemin du Derontet | 01360 BELIGNEUX
Tél. 04 72 25 45 45 | Fax 04 74 98 45 99 | administratif01@hp-formation.fr